NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 FEVRIER 1848.

Imprimé et publié
MAGNE & WEISSE.
No. 1, rue de Chartres, et No. 13, rue de Cana[l]

**NOUVELLE-ORLEANS :**
**LUNDI MATIN, 14 FEVRIER 1848.**

P. Arpin, l'un de nos plus anciens collaborateurs, a quitté depuis le 7 courant la rédaction de la partie française de ce journal. En perdant un rédacteur, nous nous félicitons au moins de conserver un ami.

Université de la Louisiane.—Cette institution a reçu dernièrement plusieurs donations qui sont d'un heureux augure pour l'avenir. M. Maunsel White a fait don de cinquante-six terrains situés dans la 3me Municipalité, dont les loyers devront être affectés à la création d'une chaire de commerce. L'envoi de M. Judah G. Touro est une somme de $500 pour l'enseignement de l'hébreu. M. Glendy Burke a également envoyé une somme de $500 dont l'intérêt devra servir à faire frapper une médaille d'or pour le premier prix d'élocution.

Convention nationale.—Les journaux de Louisville ont appris par dépêche télégraphique que les whigs du Congrès ont définitivement choisi le 7 juin prochain pour le jour de la réunion de la convention nationale du parti whig. La ville de Philadelphie, d'après la même dépêche, serait le lieu de la réunion.

## NOUVELLES IMPORTANTES DU MEXIQUE.

Le steamer *New-Orleans* est arrivé dans notre port samedi soir, avec des nouvelles de Vera Cruz jusqu'au 8 du courant. Les avis de Mexico s'arrêtent aux premiers jours de février.

M. Freaner est arrivé à Vera Cruz, le 6 de ce mois, comme porteur de dépêches pour le gouvernement de Washington. Il est parti le lendemain pour Mobile à bord du steamer des Etats-Unis *Iris*. On ne sait pas positivement de quelle nature sont les dépêches qui lui sont confiées, mais on croit généralement qu'elles renferment des propositions de paix. On ajoute que le traité, dont les clauses auraient été débattues entre M. Trist et les commissaires mexicains, a été signé le 1er février par le gouvernement mexicain, et que le Congrès national le ratifiera selon toute probabilité. Comme les choses les plus secrètes transpirent dans le public, on cite l'un des articles du traité qui porterait que 12,000 soldats américains resteront au Mexique jusqu'à l'entière exécution des clauses échangées entre les deux nations.

Le général Lane, à la tête de quelques compagnies de carabiniers commandées par le colonel Hays et le major Polk, s'est emparé, le 26 janvier, de la ville d'Orizaba. L'expédition avait pour but de capturer Santa Anna, à Tehuacan, mais le coup n'a pas réussi.

Le convoi commandé par le colonel McIntosh, et qui était parti de Vera Cruz le 30 janvier, a été attaqué par les guerillas. Nous trouvons les détails suivants dans le *Free American* du 1er courant: "Le convoi passa la nuit à San Diego. Le lendemain matin la bande d'une guerilla que notre artillerie avait dispersée; la cavalerie mexicaine [illegible] les Mexicains laissèrent cinq ou [illegible] sur le terrain.

"A La Soledad, les guerilleros harcelèrent de nouveau le convoi. Une vive décharge de l'artillerie les mit en fuite.—Le capitaine Taylor, qui commandait la cavalerie, le capitaine Fairchild et le lieutenant Kelly, avec leurs volontaires louisianais, ainsi que le capitaine Chase, reçurent l'ordre de battre le pays, d'en déloger l'ennemi, et de se réunir au reste du convoi à Palo Verde, village situé à 15 ou 18 milles de Soledad. Cette petite division rencontra l'ennemi plusieurs fois, le mit en fuite, et lui tua dix ou quinze hommes. Dans la soirée, elle arriva au lieu du rendez-vous.

"Sur ces entrefaites, le capitaine Besançon, qui formait l'avant-garde avec sa compagnie, aperçut des guerilleros au nombre de quelques centaines qui entouraient Palo Verde. Il expédia au colonel McIntosh avis de ce fait, et au bout d'un quart d'heure de combat, les Mexicains, vivement attaqués, étaient obligés de lâcher pied, d'abandonner leurs chevaux, et de se réfugier dans le chaparal.

"Les troupes quittèrent Palo Verde le lendemain, et le surlendemain firent leur entrée à Mexico, amenant avec elles huit prisonniers. Plusieurs ont été mis en liberté, et il est probable que les autres seront également relâchés, car il n'est pas bien avéré qu'ils aient fait partie des guerillas."

Le convoi qui a laissé Mexico le 14 janvier est arrivé le 27 à Vera Cruz, sans avoir rencontré l'ennemi nulle part. Le major Caldwell l'escortait avec ses voltigeurs.

Deux convois considérables sont partis de Vera Cruz le 7 du courant; l'un, escorté par le colonel Bankhead, à la tête de 1,500 hommes, pour Orizaba; l'autre, sous les ordres du major Caldwell, pour la capitale.

Le 31 janvier des waggons protégés par de l'infanterie et de la cavalerie se sont dirigés sur Jalapa.

Il y a quelque temps, nous avons mentionné le bruit de la mort du padre Jarauta. Il avait, dit-on, été tué dans un combat entre un parti de guerilleros et quelques éclaireurs texiens. Des avis plus récents porteraient à croire que ce célèbre chef n'a pas succombé, comme on le croyait, mais qu'il s'est soustrait par la fuite à la juste vengeance de nos soldats. Il aurait cependant reçu une grave blessure.

Le *Star* est un journal américain qui se publie à Mexico. Le dernier numéro que nous en avons reçu porte la date du 20 janvier; nous en extrayons les lignes suivantes:—"Aucune nouvelle importante ne nous est parvenue de Queretaro, où siège le gouvernement mexicain. Le *pronunciamiento* de l'Etat de San Luis a produit quelque sensation, et les ministres se préparent à répondre à ce qu'ils appellent une pièce séditieuse. On expédiera cette note du gouvernement à tous les Etats. Le Congrès ne peut siéger à cause de l'absence de la majorité des membres. Peña y Peña occupe toujours le fauteuil présidentiel, mais tous les efforts pour réunir les représentants de la nation sont vains. L'audacieuse initiative de San Luis a été un coup de foudre pour le gouvernement suprême."

*El Nacional*, journal mexicain, publié à Zacatecas, annonce la mort du général Morales, l'un de ceux qui combattaient avec tant de vaillance pendant la guerre de l'indépendance. Morales, comme homme de guerre, avait une certaine valeur. Ses ennemis, comme ses amis, lui avaient voué une sincère estime.

Le général Bustamente, ex-président du Mexique, a adressé à ses concitoyens une adresse datée de Guanajuato. Il y dit que malgré tout son désir de verser son sang pour son pays, il n'a pas eu le bonheur de prendre part aux combats où tant de ses compatriotes ont sacrifié leur vie. Il termine en déclarant qu'il reste encore trente mille hommes en état de prendre la campagne, et que cette armée ne doit pas rester oisive tandis que l'ennemi occupe en vainqueur la république. Cela fait un fort joli effet sur le papier, mais toutes ces vaines menaces auront le sort des foudroyants manifestes de Santa-Anna, qui certes est plus redoutable que Bustamente.

Plusieurs officiers de la marine et de l'armée américaine sont arrivés par le *New-Orleans*.

Matamoros.—Les derniers journaux de Matamoros sont du 2. Le bruit courait alors dans cette ville que le général Mejia se rendait en toute hâte par San-Luis-Potosi, aux quartiers du général Wool, muni de dépêches de la part du gouvernement à Queretaro. La rumeur peut n'être pas fondée, mais elle émanait d'une source fort respectable.

Un duel devait avoir lieu à l'embouchure du Rio Grande; on ne donne pas les noms des adversaires, mais on espérait que l'affaire serait heureusement étouffée sans effusion de sang.

Une lettre de Saltillo, du 21 janvier, annonce que [illegible] guerilleros mexicains avaient été pendus le 19, sur la grande place de Saltillo; ils s'étaient rendus coupables d'assassinat sur la personne de trois pauvres volontaires à la Passe Rinconada.

On prétend qu'environ vingt-cinq éclaireurs texiens ont déserté le 22 pour s'en retourner chez eux. Du reste, les affaires se maintenaient toujours à Saltillo.

Un journal ayant annoncé que le général Pierce avait sans doute suggéré à M. Polk de suspendre le général Scott, le général a fait publier dans le *Boston Post* un démenti formel.

Naufrage.—La *Royal Gazette* de Bermuda nous apprend que le navire *Ceylon*, capitaine Deming, de cette ville, le 8 janvier, de Lubec pour la Nlle-Orléans. Vers le 10, une voie d'eau se déclara, [illegible] du côté de la terre. Le [illegible] [illegible] George. [illegible] plus vestige. [illegible]

## LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Samedi, 12 février 1848.

### SENAT.

Le secrétaire transmet à la chambre plusieurs bills et résolutions.

Le comité nommé hier pour examiner l'état de l'Hôpital de Charité, rapporte qu'il est de toute impossibilité que cet établissement puisse, dans sa condition actuelle, garder le nombre de malades admis dans son sein. Le comité ne peut faire aucune suggestion quant à la convenance d'en envoyer une partie à l'Hôpital de la Marine, n'ayant pas eu le temps nécessaire pour prendre des informations à ce sujet.

Le bill de M. Brasheur, accordant un prêt de 30,000 piastres à la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche, est pris en considération et adopté après avoir subi ses trois lectures.

Quelques appropriations sont faites pour l'accomplissement de certains travaux publics.

Plusieurs bills présentant un intérêt local, sont déposés sur le bureau, sujets à l'appel.

Et le Sénat s'ajourne.

### Chambre des Representans.

M. John Moore, au nom de la majorité du comité auquel avait été référé le sujet de la répartition de la représentation dans les deux chambres, présente un rapport accompagné d'un projet de loi qui fixe à trois cent soixante-quinze le chiffre de l'unité représentative.

Par ce bill, le Sénat est divisé comme suit:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er district. | | Plaquemines, St-Bernard et Orléans, rive droite, | 1 |
| 2me | do | Orleans, rive gauche, | 4 |
| 3me | do | Jefferson et St-Charles, | 2 |
| 4me | do | St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, | 2 |
| 5me | do | Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, | 2 |
| 6me | do | Iberville et Ouest-Baton-Rouge, | 3 |
| 7me | do | Est-Baton-Rouge et Livingston, | 1 |
| 8me | do | Ste-Hélène, Washington et St-Tammany, | 1 |
| 9me | do | Est-Feliciana, | 1 |
| 10me | do | Ouest-Feliciana, | 1 |
| 11me | do | Pointe-Coupée, | 1 |
| 12me | do | Concordia et Tensas, | 1 |
| 13me | do | Madison et Carroll, | 1 |
| 14me | do | Catahoula, Franklin et Caldwell, | 1 |
| 15me | do | Ouachita, Morehouse, Union et Jackson, | 1 |
| 16me | do | Claiborne et Bossier, | 1 |
| 17me | do | Caddo, De Soto, Sabine, | 1 |
| 18me | do | Natchitoches, | 1 |
| 19me | do | Rapides et Avoyelles, | 2 |
| 20me | do | St-Landry et Calcasieu, | 2 |
| 21me | do | Lafayette et Vermilion, | 1 |
| 22me | do | St-Martin, | 1 |
| 23me | do | Ste-Marie, | 1 |
| | | Total | 32 |

La représentation dans la Chambre des Représentans est répartie comme suit:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Plaquemines, | | | | 2 |
| St-Bernard, | | | | 1 |
| Orleans, rive droite, | | | | 1 |
| 1er district—Orleans, rive gauche, | | | | 2 |
| 2me do | do | do | | 3 |
| 3me do | do | do | | 6 |
| 4me do | do | do | | 3 |
| 5me do | do | do | | 2 |
| 6me do | do | do | | 2 |
| 7me do | do | do | | 2 |
| 8me do | do | do | | 2 |
| 9me do | do | do | | 1 |
| Jefferson, | | | | 3 |
| St-Charles, | | | | 1 |
| St-Jean-Baptiste, | | | | 1 |
| St-Jacques, | | | | 2 |
| Ascension, | | | | 1 |
| Assomption, | | | | 3 |
| Lafourche Intérieure, | | | | 3 |
| Terrebonne, | | | | 1 |
| Iberville, | | | | 2 |
| Ouest-Baton-Rouge, | | | | 1 |
| Est-Baton-Rouge, | | | | 2 |
| Livingston, | | | | 1 |
| Ste-Hélène, | | | | 1 |
| Washington, | | | | 1 |
| St-Tammany, | | | | 1 |
| Est-Feliciana, | | | | 2 |
| Ouest-Feliciana, | | | | 1 |
| Pointe-Coupée, | | | | 2 |
| Concordia, | | | | 1 |
| Tensas, | | | | 1 |
| Madison, | | | | 1 |
| Carroll, | | | | 1 |
| Catahoula, | | | | 1 |
| Franklin, | | | | 1 |
| Caldwell, | | | | 1 |
| Ouachita, | | | | 1 |
| Morehouse, | | | | 1 |
| Union, | | | | 1 |
| Jackson, | | | | 1 |
| Claiborne, | | | | 1 |
| Bossier, | | | | 1 |
| Caddo, | | | | 1 |
| De Soto, | | | | 1 |
| Sabine, | | | | 1 |
| Natchitoches, | | | | 2 |
| Rapides, | | | | 2 |
| Avoyelles, | | | | 2 |
| St-Landry, | | | | 3 |
| Calcasieu, | | | | 1 |
| Lafayette, | | | | 2 |
| Vermilion, | | | | 1 |
| St-Martin, | | | | 3 |
| Ste-Marie, | | | | 2 |
| Total, | | | | 97 |

M. Phillips présente aussi, au nom de la minorité du même comité, un rapport accompagné d'un bill qui fixe à 400 le chiffre de l'unité représentative, donnant une représentation totale de 93 membres.

Par cette base, la Nouvelle-Orléans perd trois membres, savoir: le 1me district, 1; le 7me district, 1; le 9me district, 1; et la paroisse de St-Martin, au lieu d'avoir trois représentans, n'en aura plus que deux.

Quant au Sénat, le bill de la minorité le divise en 23 districts, ayant la représentation suivante:

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Plaquemine et St-Bernard et Orleans (Rive droite), | 1 sénateur. |
| 2 | Orleans (Rive gauche), | 4 |
| 3 | Jefferson et St-Charles, | 2 |
| 4 | St-Jean-B., St-Jacques et Ascens. | 2 |
| 5 | Iberville, | 1 |
| 6 | Ouest-Baton-Rouge, P.-Coupée et Avoyelles, | 2 |
| 7 | Assomption, Lafourche intérieure et Terrebonne, | 2 |
| 8 | Ouest-Feliciana, | 1 |
| 9 | Est-Feliciana, | 1 |
| 10 | Est-Baton-Rouge et Livingston, | 1 |
| 11 | St-Tammany, Washington et Ste-Hélène, | 1 |
| 12 | St-Marie, | 1 |
| 13 | St-Martin, | 1 |
| 14 | Vermillion et Lafayette, | 1 |
| 15 | St-Landry et Calcasieu, | 2 |
| 16 | Natchitoches, | 1 |
| 17 | Rapides, | 1 |
| 18 | Sabine, De Soto, Caddo et Bossier, | 2 |
| 19 | Claiborne et Jackson, | 1 |
| 20 | Morehouse, Union et Washita, | 1 |
| 21 | Franklin, Caldwell et Catahoula, | 1 |
| 22 | Concordia et Tensas, | 1 |
| 23 | Madison et Carroll, | 1 |
| | Total, | 32. |

Sur motion, les deux rapports du comité et les deux bills qui les accompagnent sont envoyés à l'impression, avec ordre de les tirer à 200 copies chaque.

Le tout est mis à l'ordre du jour pour mercredi prochain, pour être discuté en comité général.

A midi et demi, la Chambre se forme en comité général, sous la présidence de M. Drew, pour prendre en considération le projet relatif à l'extension du port de la Nouvelle-Orléans jusqu'à Lafayette inclusivement.

Lecture est faite du contre rapport de M. Pilie, s'opposant pour les raisons y alléguées au projet de loi.

M. Guirot présente les résolutions du Conseil de la Troisième Municipalité, protestant contre toute extension du port. Une chaleureuse discussion s'engage sur ce projet de loi. M. Brewer, membre de Jefferson, fait un discours en faveur. La discussion durait encore, lorsqu'à deux heures et demie, la Chambre s'est ajournée: —M. Conrad, de Jefferson, aura la parole ce matin.

## CONGRES.

Sénat.—*Séance du 3 février.*—M. Dix présente un mémoire de New-York, demandant que les grains étrangers soient exemptés des droits d'entrée lorsqu'on les reçoit pour les moudre et les réexporter. Un bill de la chambre concernant la ligne limitrophe entre le Missouri et l'Arkansas, est lu deux fois et référé à un comité.

M. Ashley, du comité judiciaire, rapporte, conformément à la recommandation du président, un bill pour assurer l'exécution de certaines clauses du traité passé avec la Chine.

M. Baldwin soumet une série de résolutions portant que l'esclavage ne sera introduit dans aucun des nouveaux territoires que l'on pourrait acquérir au Mexique.

Le sénat s'occupe ensuite du bill de l'armée. M. Bell reprend la parole et parle longuement sur les vues de l'administration.—M. Sevier lui succède et parle jusqu'au moment de l'ajournement.

Chambre des Représentans.—Le rapport du comité de l'Union, sur le message annuel du président, est pris en considération.—M. Smith, de l'Indiana, prend la parole contre l'administration et l'acquisition de nouveaux territoires.

M. Vinton combat l'amendement de M. Wilmot et demande la question préalable. On lit les résolutions et on les soumet une à une à la chambre. L'amendement proposé hier à l'amendement de M. Wilmot est adopté, et ce dernier amendement, ainsi modifié, est rejeté à la majorité de [illegible] contre [illegible]. La 1re résolution de M. Vinton est adoptée par 98 oui contre [illegible] non. La 15e est également adoptée à une majorité de 114 voix contre 43.

[illegible] partie a été [illegible] et référée aux comités [illegible]

[illegible] bills pour réduire et [illegible]

Plusieurs bills ont été présentés, entr'autres celui qui accorde une demi solde aux veuves ou orphelins de ceux qui sont morts au service des Etats-Unis. Le débat s'engage sur un amendement qui tend à y substituer les veuves de ceux qui sont morts de blessures reçues au service des Etats-Unis. Puis le Sénat passe une résolution pour s'ajourner au lundi prochain. Le bill de l'armée est appelé; M. Sevier prend la parole et défend les actes de l'administration. Son discours embrasse toute l'histoire de la guerre mexicaine. Après quelques observations de MM. Foote et Bell, le Sénat lève la séance.

Chambre des Representants.—M. Vinton demande que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération le bill de l'emprunt. M. Rockwill y substitue une autre motion qui prévaut.

On lit un message du président en réponse à la résolution qui demande communication d'une lettre du général Taylor, datée du 27 janvier 1847.

Le général dit, dans cette lettre, que bien que le secrétaire de la guerre ne le censure pas directement à propos de la publication de lettres particulières sur les faits et gestes de l'armée, cependant il lui semble clairement que le gouvernement désapprouve sa conduite. Il est de son devoir de se soumettre respectueusement à l'opinion du président, mais il ne voudrait pas, par son silence, qu'on crût qu'il admit les conclusions du secrétaire. La teneur de la lettre que le secrétaire semble condamner démontre qu'elle n'avait point été écrite en vue de la publicité. Il l'avait écrite à un vieux compagnon, avec lequel il a toujours eu l'habitude de causer des choses de sa profession.

Il ne comprend pas comment le Secrétaire s'est oublié au point d'appliquer à sa lettre les épithètes aussi sévères que celles dont il se sert. Il avoue qu'il n'y a rien dans cette lettre qu'il ne pût écrire de nouveau sous l'empire des mêmes circonstances.

Ses vues, relativement à la guerre, sont partagées par plusieurs hommes d'Etat, et sans doute par bon nombre d'officiers de l'armée. Par conséquent, ce qu'il peut dire dans une lettre particulière ne saurait embarrasser les négociations du gouvernement. Il regrette vivement la position que lui a faite le département de la guerre, mais il ne l'a pas provoquée. Il a constamment mis toutes ses énergies au service du gouvernement; mais il ne peut se dissimuler que, depuis la capitulation de Monterey, la confiance du gouvernement lui a été retirée, et sa position au Mexique considérablement amoindrie.

Il ne demande pas de faveur, cependant il ne recule devant aucune responsabilité. Tant qu'il aura un commandement à la tête de l'armée, il sacrifiera sa vie au bien public, et n'attendra d'autre récompense que le sentiment d'avoir rempli ses devoirs et l'espoir d'être jugé impartialement par l'histoire.

La Chambre ordonne l'impression du message et de la lettre. M. Holmes demande qu'on imprime 15,000 exemplaires de plus qu'à l'ordinaire. Peu après, la Chambre s'ajourne.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

Washington, 3 février 1848.

De grandes difficultés s'opposent, vous le savez, à la négociation d'un traité avec le Mexique, à cause de l'absence d'un gouvernement dans ce pays. Mais ces difficultés s'accroissent de celles où se trouve notre propre administration, et il ne faut pas s'attendre à un traité tant que durera la lutte présidentielle. Si l'on veut s'annexer une portion du territoire conquis, le proviso Wilmot sera là pour contrecarrer tous les projets. L'administration sait bien que tout traité trouvera cet obstacle sur son chemin, et que tôt ou tard le nord et le sud se trouveront en présence sur le dangereux terrain de l'esclavage. Les efforts de M. Polk ne tendéront pas à sauver le pays mais à sauver le parti démocrate. Réussira-t-il? C'est ce que les élections de novembre nous apprendront. Une chose est certaine, c'est que les divisions intestines qui ont éclaté parmi les démocrates de l'Etat de New-York ne disparaitront pas aisément; et, vous le savez, New-York entraîne le reste de l'Union.

On parle d'une mésintelligence qui serait survenue entre le président et le général Cass. Celui-ci aurait perdu les bonnes grâces de M. Polk: voici comment. Lorsqu'il eut répondu à l'interpellation de M. Crittenden, et annoncé la suspension du général Scott, Cass se rendit auprès du président et lui manda qu'il était devenu nécessaire de donner au pays des explications sur la manière dont l'administration croyait devoir conduire la guerre. Il représenta à M. Polk que les oppositions auxquelles se livraient les uns et les autres faisaient plus de mal au parti démocrate que ne le ferait la plus entière franchise.

M. Polk ne partagea pas cet avis, mais assura M. Cass qu'il soumettrait la question aux membres du cabinet. Plus tard, M. Polk et M. Cass se revirent, et le Président déclara nettement au rapporteur du comité de la guerre qu'il ne suivrait pas son conseil. On se sépara froidement. Peu après, le Président, qui aime les *héros*, fit venir Houston et lui soumit sans restriction toutes les vues de l'Administration sur la guerre. Cela peut expliquer jusqu'à un certain point le fameux discours du héros texien à Tammany Hall.

Voulez-vous savoir maintenant pourquoi le Président s'est permis de traiter Cass aussi cavalièrement? C'est que ce dernier s'est acquis les sympathies de beaucoup de démocrates, et que M. Polk n'a pas perdu l'espoir d'être désigné comme le candidat du parti. Cass lui porte donc ombrage.

On nous annonce qu'il n'y aura point d'élection du sénateur des Etats-Unis dans l'Iowa. Le gouvernement de cet Etat avait dans ce but convoqué extraordinairement la législature, mais les efforts de nos adversaires ne seront pas couronnés de succès.

Nous avons appris avec étonnement le résultat de l'élection sénatoriale au sein de la législature de la *Louisiane*. Les whigs qui ont refusé leur appui au candidat de leur parti, M. Kenner, ne gagneront rien à cette singulière conduite. Ce dernier coup nous a enlevé l'espoir d'obtenir la prépondérance dans le Sénat. Si nous élisons un Président whig, il aura contre lui le Sénat pendant les deux premières années de son administration, et cela grâce à quelques whigs de votre législature. Le général Taylor lui-même, si nous l'élisons, rencontrera autant d'opposition que Clay ou tout autre personnage politique. Si Taylor est porté à la suprême magistrature du pays, nous verrons bien si votre nouveau sénateur l'appuiera.

M. Bell, du Tennessee, vient de terminer un très éloquent discours. C'est un des meilleurs que j'aie encore entendu. Il s'est étendu sur les conséquences qui résulteraient de l'absorption du Mexique.

H.

Sénateur de la Georgie.—Le gouverneur Towns a nommé le colonel de H. V. Johnson en remplacement de M. Colquitt qui vient de se retirer du Sénat des Etats-Unis.

Iowa.—La législature de cet Etat s'est ajournée sans choisir ni ses sénateurs ni les juges de la Cour Suprême.

Le Chloroforme.—On a essayé à Boston d'administrer le chloroforme à un agonisant. Cette tentative a pleinement réussi, et le malade est mort paisiblement et sans douleur.

### Chronique Locale.

Le Dio-Panorama représentant les funérailles de Napoléon devant être retiré de la Salle St-Louis, demain, les propriétaires invitent les dames et messieurs de la Première Municipalité qui n'ont pas encore vu cette exhibition, de profiter du seul jour qui leur reste.

5me Cour de District.—L'affaire de Claude Fournier contre MM. De Lizardi, a été appelée samedi dernier devant le juge Buchanan. Un jugement a été rendu en faveur des demandeurs. Cette affaire avait été portée en première instance devant le juge Beverley, et avait pour objet le recouvrement d'une somme de $49 93, montant de la banquette que M. Fournier a fait construire en face d'une propriété par les défendeurs, située dans le faubourg Tremé. Le demandeur débouté fit appel. Nous mentionnons plus haut le résultat de la cause.

Premiere Cour de District.—Le juge McHenry a passé sentence samedi dernier, sur les prisonniers suivans;—Edward Williams, trouvé coupable de vol, a été condamné à cinq mois d'emprisonnement et aux dépens; Columbus Guthrie, pour vol, à quatre mois d'emprisonnement; John Gibson, pour vol, à trois mois d'emprisonnement et aux dépens.

Recorder Ramos.—Adolphe Esdra a été renvoyé samedi, par le recorder Ramos à la 1re Cour de District. Esdra est accusé d'avoir commis des voies de fait sur la personne de M. John Tarbe, avec intention de le tuer.

Léonard Shorter a été arrêté par la police de la première municipalité, sous une grave prévention. Le 30 de janvier dernier, l'accusé entra dans le café de M. Domingo Herrera, au coin des rues Bienville et Dauphine, et essaya, en employant la menace, d'obtenir d'un petit garçon qui était derrière le comptoir, la remise d'un sac d'argent qui se trouvait dans un tiroir. Le voleur lança une carafe à la tête de l'enfant, et il allait se saisir du sac d'argent, lorsque quelques personnes se présentèrent dans le café et l'arrêtèrent. Shorter est en ce moment écroué à la geôle paroisse. L'affaire sera probablement examinée aujourd'hui devant le recorder.

La tentative de meurtre.—[illegible]

[illegible] Lund, Danois d'origine, et [illegible] ville, quitta la Nouvelle-Orléans il y a environ dix-huit mois, à bord de la goëlette *Indépendance*, en destination d'un port mexicain. Il pénétra dans le Rio Grande, dispose de sa cargaison, et, après avoir pris un nouveau chargement et trois ou quatre mille piastres en espèces, il remit à la voile. Un coup de Nord le força de se réfugier dans un port du Mexique, où, à cause des hostilités existant entre ce pays et le nôtre, il fut arrêté comme citoyen américain et écroué; quant à sa goëlette on la confisqua avec tout ce qui s'y trouvait. Ses amis n'entendant plus parler de lui le crurent mort, d'autant plus que l'on avait répandu le bruit que sa goëlette avait péri corps et biens. On procéda à l'ouverture de sa succession, et ses biens furent vendus selon le vœu de la loi. Sa femme, se croyant sincèrement veuve, entra en possession des biens du prétendu défunt et épousa en secondes noces un jeune avocat de cette ville.—Mais, ô coup du sort!—le trépassé, le pauvre mari que l'on croyait au fond des mers, apparait soudain à la Nouvelle-Orléans, il y a quatre jours, et se présente chez sa femme. Jugez de l'ébahissement de cette dernière, qui chancelle à la vue de ce fantôme de l'autre monde, et ne reprend ses sens que pour entendre de la bouche même du *premier* la romantique histoire de ses tribulations maritimes, auxquelles viennent se joindre des infortunes conjugales d'une si immense portée. On dit qu'un procès est sur le tapis: nous tâcherons d'en donner des nouvelles à nos lecteurs.

Le suicide de vendredi dernier.—La jeune femme qui s'est précipitée dans le fleuve il y a quelques jours et a mis de la sorte fin à ses jours, se nomme Marguerite Mullin. C'est elle qui accompagnait Ophelia Evans au bureau du recorder Genois, lorsque cette dernière a comparu pour répondre à une grave provocation. Elle avait également assisté au jugement de l'affaire à la Cour Criminelle. On ignore les motifs qui ont porté cette malheureuse à se suicider.

Vol.—Samedi dernier, entre 11 heures et midi, des voleurs se sont introduits dans la maison du docteur Souterre, rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine, et ont enlevé une somme de $75, qui se trouvait dans un petit bureau. La police, soupçonnant l'esclave Priscilla, l'a immédiatement arrêtée. Elle a été écrouée, en attendant son jugement.

Infanticide probable.—Samedi dernier, vers trois heures de l'après-midi, la police de la 3me municipalité a trouvé dans le cimetière de St. Vincent de Paule, le cadavre d'un nouveau né du sexe féminin. Le coroner informé de ce fait, a fait constater le genre de mort par un jury d'enquête.

Accident.—Samedi dernier, dans l'après-midi, M. James Sullivan a été précipité par son cheval à l'encoignure Levée et Enghein, dans la 3me municipalité, et tandis qu'il était par terre, l'animal lui lança une ruade qui lui fractura à tel point l'os de la jambe, que l'amputation sera probablement nécessaire.

## NOUVELLES D'EUROPE.

La malle de samedi nous a apporté nos journaux français, ce qui nous permet de compléter le bulletin que nous avons donné vendredi. Nous ne leur empruntons cependant que les faits les plus saillants, à cause du peu d'espace que nous laissent les nouvelles du Mexique et celles qui nous arrivent de Washington. Les derniers avis de Paris sont de 12 janvier.

Le gouvernement français a décidé qu'une médaille serait frappée en commémoration de la soumission d'Abd-el-Kader.

Nous voyons par les lettres et les journaux de Toulon du 6 que rien n'était encore changé, à cette date, dans la position d'Abd-el-Kader.

"En attendant, dit une correspondance toulonnaise, l'ex-émir, avec la résignation qui est le trait distinctif du caractère musulman, vit paisiblement au milieu des siens, dans les bâtiments du lazaret, et il ne se montre guère qu'aux employés de la marine que des affaires de service appellent dans cet établissement.

"Du reste, sur sa demande, et aussi sans doute par mesure de sûreté, des ordres sévères ont été donnés pour que, personne ne puisse, sans permis, pénétrer dans le lazaret, où l'on a établi une garde de 30 grenadiers du 3e régiment d'infanterie de marine, commandés par un officier.

"L'émir et les personnes de sa suite sont maintenant fort bien installés et ne manquent de rien. Jamais, assurément, ils ne s'étaient vus logés aussi confortablement."

Un journal de Paris annonce qu'Abd-el-Kader a écrit au roi pour déclarer qu'il renonçait à son projet de se rendre à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre, et qu'il préférait rester en France.

Nous croyons, ajoute la feuille en question, que cette nouvelle est au moins prématurée. Il est certain que le ministère voudrait amener l'émir à renoncer de lui-même à son transfèrement en Egypte ou en Syrie; mais les choses sont loin d'être aussi avancées. On espère obtenir de Méhémet-Ali la promesse formelle de renfermer Abd-el-Kader dans une forteresse, de manière à ce qu'il ne puisse pas retourner en Algérie. Alors on lui fera envisager les avantages qu'il obtiendrait en restant en France, où il serait libre de demeurer avec toute sa famille, soit à Paris, soit dans un des départements du Nord. Il n'est pas du tout question, ainsi qu'on l'a annoncé à tort, de le renfermer dans une des citadelles du Nord, pour le cas où il resterait en France. Ce serait pas assurément en lui offrant une pareille perspective qu'on le déciderait à renoncer à son exil en Egypte.

Soumission d'Abd-el-Kader.—C'est dans la nuit du 22 au 23 décembre qu'Abd-el-Kader s'est rendu au général Lamoricière. La frégate à vapeur l'*Asmodée*, partie d'Oran le 25, est arrivée le 29 à Toulon, ayant à bord l'émir, sa famille et sa suite. Abd-el-Kader a fait sa soumission à la condition, acceptée par le général Lamoricière, et ratifiée provisoirement, par le duc d'Aumale, qu'il serait transporté avec les siens à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre.

Un rapport, en date du 23 décembre, adressé par le duc d'Aumale au ministre de la guerre, rappelle les faits qui ont précédé ce grand événement.

"Ainsi que je l'avais déjà mandé à Votre Excellence, dit le gouverneur-général, l'émir avait, grâce à un stratagème aussi hardi qu'ingénieux, surpris, dans la nuit du 11 au 12, les camps marocains. Cette attaque parait avoir eu d'abord un succès complet; mais l'émir avait affaire à un ennemi si nombreux qu'il dut s'arrêter devant la multitude et la masse compacte de ses adversaires, plutôt que devant une défense qui parait avoir été à peu près nulle. Il rallia donc sa deïra, et concentra toutes ses forces et tout son monde vers l'embouchure de la Moulouïa, entre la rive gauche de cette rivière et la mer. Les camps marocains continuèrent de resserrer le cercle qui l'enveloppait; les contingents kabyles grossissaient de toutes parts, et constituaient pour l'émir, un danger plus redoutable que tous les autres. Le mauvais temps retarda l'engagement quelques jours, de même qu'il ôtait à la deïra toute liberté d'action. Le 21, la Moulouïa était guéable, les bagages et les familles des compagnons de l'émir commencèrent à la passer pour venir dans la plaine de Triffa. L'intention d'Abd-el-Kader était de les conduire jusque sur notre territoire, puis de se retirer vers le sud avec ceux qui voudraient le suivre. La route avait été laissée libre par les Marocains, et les Beni-ben-Ziggou, les Hamyanes-Gharabas, toujours en relation avec lui, lui promettaient de faciliter l'exécution de ce projet. Le commencement du passage de la rivière est le signal du combat que les Kabyles marocains, excités par l'appât du butin, engagent avec furie; mais les fantassins et les cavaliers réguliers de l'émir soutiennent, jusqu'au bout leur vieille réputation, ils résistent tout le jour. Pas un mulet, pas un bagage n'est enlevé. Le soir, ils ont perdu la moitié des leurs; le reste se disperse; la deïra tout entière a gagné le territoire français; les Marocains cessent la poursuite.

"Abd-el-Kader, après avoir conduit lui-même l'émigration sur notre territoire, et l'avoir engagée dans le pays de M'sirda, la quitta; un petit nombre des siens se décida à le suivre; il vivait chez une fraction des Beni-Snassen, qui est restée fidèle à sa cause; c'est par là qu'il espérait gagner le sud. Mais le général Lamoricière, informé de ce qui se passait, avait deviné ce projet...."

Mort de S. A. R. la princesse Adelaïde.—Mme la princesse Adélaïde, sœur du roi, est morte le 31 décembre, vers trois heures et demie du matin. Au moment même où la princesse expirait, le *Moniteur* publiait la note suivante:

"Vendredi, 31 décembre, quatre heures du matin.

"L'état de Mme la princesse Adélaïde, sœur du roi, qui était indisposée depuis quelques jours, est devenu tellement grave, cette nuit, que tout espoir de guérison doit être abandonné.

"S. A. R. a reçu les sacrements de l'église en présence du roi et de la famille royale."

Cette princesse était une jumelle d'une autre princesse, son aînée d'une heure, morte de la rougeole le 1er février 1783.

On sait que Mme la comtesse de Genlis fut l'institutrice de Mme Adélaïde et de son frère Louis-Philippe.

Avant la révolution de 89, cette princesse faillit épouser le duc d'Angoulême, mort il y a quelques années.

En 1793, Mme Adélaïde fut obligée d'émigrer, ainsi que les autres membres de sa famille. Elle habita successivement Tournay, en Belgique, les couvens de Bremgarten et de Fribourg, en Suisse. Elle suivit ensuite la princesse de Conti, en Bavière et en Hongrie; puis elle passa en Catalogne, où se trouvait réfugiée la duchesse d'Orléans, sa mère.

Elle resta six ans à Figuières: jusqu'à la guerre de 1808, qui l'en chassa. Alors, la princesse, réduite à la misère, fut obligée d'aller à la recherche de son frère aîné pour en tirer quelque secours. Elle se rendit à Londres, à Malte, à Palerme, puis elle retourna à Londres, en passant par Gibraltar.

Enfin, Mme Adélaïde rencontra son frère à Portsmouth. Ils ne se séparèrent plus. Elle put assister au mariage de Louis-Philippe avec Marie-Amélie, à Palerme, le 25 novembre 1809.

Cette princesse habita au Palais-Royal [illegible]

[illegible] quitté les Tuileries pour se rendre à Dreux.

Ce matin, à quatre heures, le corps de l'auguste défunte est parti dans un magnifique corbillard de l'administration des pompes funèbres, accompagné par M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville et M. le duc de Montpensier, ainsi que par l'archevêque de Chalcédoine, l'évêque de Versailles, M. le lieutenant-général Gourgaud et M. de Chabannes, aides-de-camp du roi.

Le cortège a dû arriver à Dreux vers onze heures.

Aujourd'hui, à midi, un service funèbre a été célébré dans la chapelle du palais des Tuileries par le clergé réuni de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Roch, et en présence de toutes les personnes attachées à la maison du roi et de la reine, et à celles des princes et des princesses qui sont restées à Paris.

Une messe a été également dite, à la même intention, à la chapelle de la chambre des pairs.

Rappel du duc d'Aumale.—Il parait positif, disent les journaux de Paris, que M. le duc d'Aumale est rappelé à Paris. La mort de Mme Adélaïde est donnée comme prétexte de ce rappel. Mais le véritable motif est l'état de santé de ce prince, qui, sans donner d'inquiétude, n'en demande pas moins de grands ménagements. Le climat de l'Algérie ne lui est nullement favorable, et toutes les personnes qui reviennent de l'Afrique s'accordent à dire que sa figure est fort altérée depuis son arrivée de France.

Suicide d'un conseiller à la cour de cassation.—La *Patrie* annonce qu'un ancien député de la Gironde, H. Hervé, conseiller à la Cour de cassation, s'est jeté, le 12 janvier, par la fenêtre du troisième étage de la maison qu'il habitait. Quelques spéculations malheureuses l'auraient poussé à cet acte de désespoir, qui aurait été accompli dans le moment où l'huissier venait saisir son mobilier.

M. Hervé était, dit-on, le magistrat de la haute cour qu'avait entendu désigner M. Paul Royer-Collard, dans une lettre publiée la veille par le *National*, et dans laquelle ce magistrat était accusé d'avoir mis, à prix d'argent, son influence au service d'une société industrielle.

Nouvelles d'Italie.—Le *Sémaphore* de Marseille reçoit de son correspondant de Rome, la nouvelle de l'avertement d'un nouveau complot contre le peuple de cette capitale.

Voici le résumé de la lettre qui rapporte cette nouvelle:

"Le 1er janvier, Rome était triste et soucieuse; ce peuple, généralement si joyeux, si animé dans ses fêtes solennelles, le peuple était silencieux, inquiet. Certains mots dits à voix basse, quelques paroles échangées entre les citoyens, se propageant rapidement dans toute la ville, donnaient à toutes les figures un air de douloureuse anxiété. Quelles étaient ces paroles? On disait que Pie IX ne voulait point recevoir les félicitations du peuple; le souverain pontife, ajoutait-on pour excuse, était malade, souffrant. Pourquoi donc ce refus? Pourquoi une députation ne serait-elle pas reçue du Saint-Père, et ne lui exprimerait-elle pas la douleur publique?

"Bientôt la défiance se glisse dans tous les cœurs. On se demande s'il n'y a pas de nouvelles machinations des ennemis du peuple et du souverain. On court au palais du sénateur Corsini; on lui apprend les bruits qui circulent dans Rome, et on le prie de s'assurer de la vérité, et d'exprimer à Pie IX les vœux des citoyens.

"Le prince Corsini se rend à ces prières, persuadé que les jésuites et leurs partisans ont préparé quelque complot. Il se présente seul au Quirinal. D'abord on ne veut pas le recevoir; sa fermeté, son obstination triomphent de ces premiers refus, et bientôt laissent le secrétaire d'état occupé à donner des ordres pour prévenir une révolution imaginaire que les rapports mensongers ont prédit pour la nuit, il arrive enfin jusqu'au souverain pontife.

"Là, le voile est déchiré. "Eh! quoi, dit le Saint-Père, mon peuple s'est refusé à venir m'exprimer ses vœux! Quoi! mon peuple, à l'affection duquel j'ai tant de droits, se montre si peu affectionné, si froid à mon égard!— Mais Saint-Père, répond le sénateur, vous avez défendu au peuple de venir au Quirinal, et votre peuple, toujours obéissant à vos ordres, s'il s'est abstenu de venir, vous sachant souffrant et malade, m'envoie au moins pour vous dire sa douleur et les vœux qu'il forme pour votre santé." A cette réponse du prince Corsini, le pape reprit que *tout était faux, qu'il n'était point malade et n'avait donné aucun ordre.* "Et pourquoi donc, continua-t-il, on a empêché mon peuple de venir à moi, moi qui demain l'irai voir."

"Aujourd'hui dimanche, dit le correspondant du *Sémaphore*, Rome présente un aspect imposant et sublime! Le Saint-Père parcourt toute la ville, accompagné des acclamations universelles, s'arrêtant devant les postes des gardes civiques, saluant, bénissant la multitude, plus animé qu'auparavant, s'il est possible. Rome est en fête, en grande fête, et elle a raison; elle vient de déjouer d'une manière éclatante les menées souterraines de ses ennemis, et de leur donner une leçon qui, il faut l'espérer, ne sera pas perdue."

—On lit dans le *Sémaphore*, de Marseille: "Le *Lombardo*, arrivé hier d'Italie, a apporté la nouvelle d'une manifestation qui vient d'avoir lieu à Gênes, et par suite de laquelle une foule de citoyens de cette ville ont adressé au roi Charles-Albert une pétition pour lui demander l'établissement d'une garde civique et l'expulsion des jésuites des états sardes."

Cette nouvelle est confirmée par la *Gazette du Midi*.

Collision a Milan, entre le peuple et les troupes autrichiennes.—On annonce qu'une collision sanglante a eu lieu à Milan, dans la nuit du 3 au 4 janvier, entre le peuple et la garnison autrichienne.

Des attroupements nombreux se seraient portés successivement sur divers points qu'ils auraient désarmés, puis ils auraient assailli les casernes, où une vive fusillade se serait engagée; le nombre des morts et des blessés serait considérable de part et d'autre.

L'issue de la lutte n'est pas encore connue. Quant aux causes qui l'auraient provoquée, voici ce qui parait certain:

Les rassemblemens du 2 janvier, dont nous avons parlé hier, se sont renouvelés à Milan dans la soirée du 3. De nombreux détachemens de police et de troupes de ligne ont reçu l'ordre de les disperser, et se sont mis en devoir d'exécuter cette consigne avec une brutalité révoltante.

Le podesta (le maire), comte de Casati, voyant une des patrouilles maltraiter quelques habitans paisibles, s'avança pour reprocher aux soldats cette violence, et somma le chef de la patrouille de le suivre à la direction de la police.

La population s'imagina que le podesta était arrêté, et il résulta de cette méprise une fermentation qui, s'il faut en croire les nouvelles arrivées à la dernière heure, aurait abouti à la collision déplorable que nous signalons plus haut.

On assure que le peuple de Milan s'est battu avec un acharnement inouï.

Perte du steamer anglais Avenger.—La frégate à vapeur *Avenger*, dans sa traversée de Gibraltar à Malte, s'est perdue corps et biens, le 20 décembre, sur les roches Sorelli, à 13 milles au sud-ouest de l'île d'Eoleba, côte d'Afrique.

L'équipage de l'*Avenger*, tout compris, se composait de 270 personnes. On suppose que tout a péri, à l'exception de cinq matelots et trois officiers dont le chirurgien, qui auraient réussi à gagner la côte d'Afrique dans un des canots.

Dès que la frégate eut touché, deux embarcations furent immédiatement mises à la mer, et l'une d'elle reçut le lieutenant Rooke, le chirurgien, le second maître et cinq matelots. Ceux-ci s'efforcèrent de rester auprès du bâtiment naufragé, pour porter assistance à leurs compagnons: mais la violence de la mer les poussa au large, d'où ils eurent la douleur de voir l'*Avenger* couché sur ses tambours, et battu par les lames qui déferlaient par-dessus. Toujours poussé par le vent, le canot atterrit à Biserte; mais en voulant accoster, il chavira, se remplit d'eau, et cinq personnes seulement, y compris le lieutenant Rooke, atteignirent la plage. Ils y furent recueillis par les Arabes, qui s'empressèrent de leur fournir les premiers secours et les moyens de gagner Tunis, d'où les autorités françaises expédièrent immédiatement un bâtiment pour le lieu du sinistre, dans l'espoir de trouver encore des malheureux à sauver.

Cette cruelle catastrophe cause, en une seule fois, à l'Angleterre plus de larmes que n'en ont coûté à la France les nombreux sinistres éprouvés par sa marine, et qui, pour la plupart, se sont réduits à des pertes matérielles.

## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orléans.

**EXPEDIES.**

Navire à vapeur Palmetto, Smith, pr Galveston.
Lucy, Follansbee, pr le Havre.
St-Charles, Sagory, pr New York.
[illegible], Kelly, pr Baltimore.
J M Cooper, Varney, pr Philadelphie.
Niagara, Russell, pr New York.
[illegible], Veazie, pr Liverpool.
[illegible], Cobb, pr New York.
[illegible], Wilson, pr Liverpool.
[illegible], Osgood, pr Boston.
Katahdin, Morse, pr Philadelphie.
Barque Hannah Sprague, Lunt, pr Boston.
Parthian, Williston, pr Norfolk.
Attica, McLellan, pr Norfolk.
George Henry, McCobb, pr Boston.
Sarah Alexander Park, Morton, pr Cork.
Richard Cobden, Sulley, pr Brême.
Brick Adams Gray, O'Neal, pr Brême.
Lawrence, York, pr la Havane.
Goelette Sophia, Folger, pr Tampico.
Uncle Bill, Miller, pr Matamoros.
Moraine, Eaton, pr Vera Cruz.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.
Hendrick Hudson, Longan, pr Cincinnati.

**ARRIVES.**

Navire à vapeur New Orleans, Auld, de Vera Cruz.
Navire Palmetto, Parsman, de Vera Cruz.
Royal William, Francis, de Carmen.
Favourite, Pickens, de Londres.
Barque Inconstant, Wilson, de Liverpool.
Brick Leopold O'Donnell, Halverson, de Tampico.
Goelette Panama, Porter, de Brazos.
Jane Maria, ——, de la côte.
Maria Louisa, ——, de la côte.
Augusta, ——, de la côte.

**—STEAMERS.—**

Oregon, Hiera, de la Mobile.
Clide Harold, Pierce, de Cincinnati.
Latona, Stoker, de Shreveport.
Mobile, Sutton, de la Mobile.
St Paul, Cable, de St-Louis.
Muscle No 2, Gwatney, de Leflore.
California, Reynolds, de Mobile.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Arkansas No 4, Waters, de Lafourche.
Belle of Arkansas, Caldwell, de Ouachita.
Joe L Day, Reynolds, de Mobile.
Cora, Hooper, du Bayou Sara.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Gladiator, Smith, de Cincinnati.
Tom, Love, de New Madrid.
Batavia, Church, de Memphis.
Wave, Morgan, de [illegible].
Viola, Turpin, de Lafourche.
A W Vanlew, McCall, de St-Martinville.
Diana, Sweeney, d'Alexandrie.
Yazoo City, Silvester, de Baton Rouge.
Kate Kearney, Whitney, de St-Louis.
A [illegible], Fulton, de Pittsburg.
Ringgold, Ross, de Harrisonburg.
Pike No. 8, Lill, Cincinnati.
Geo Worth, Bennett, de Milliken's Bend.
Eliza, Landry, du Bayou Sara.
Molnar, Robinson, de Ouachita River.
[illegible] Wright, O'Neil, de Pittsburgh.
Guy Bennt, Brandenburg, de Batesville.
Belle-Isle, Labarth, de St Martinville.

**MEMORANDA.**

Boston, 1er février—Arrivé, navire Unicorn, Lincoln, de la Nouvelle-Orléans; barque Mary-Smith, Merrill, do; 30, expédié, navire Lapland, Simpson; 31, navire Grenada, Spooner, do.
Portsmouth, 26 janvier—Parti, navire Clara, Pemberton, pour la Nlle-Orléans.
Baltimore, 4 février—Expédié, navire Canton, Packard, pour la Nlle-Orléans.
New-York, 4 février—Parti, navire Sales-Holmes pour la Nlle-Orléans.
Philadelphie, 4 février—Arrivé brick Maj Bastland, pour la Nlle Orléans.

**ARRIVÉS ET DÉPARTS DES VAPEURS ANGLAIS.**

D'Angleterre pour New-York, le 20 janvier.
do Boston, le 12 février.
do New-York, le 26 do.
do Boston, le 11 mars.
do New-York, le 25 do.

Les prochains départs d'Angleterre auront lieu comme suit:
De New-York, le 16 février et le 25 mars.
De Boston, le 11 mars.

Le navire EDOUARD, capitaine Curet, du Havre, sera expédié aujourd'hui; les chargeurs sont priés de faire leurs expéditions en douane de bonne heure, et d'envoyer leurs connaissemens à la presse avec les reçus. JENKINS & TIGLER.
14 fev 93 rue Commune

Le navire ASHLAND, capitaine Harding, du Havre, sera expédié aujourd'hui; les chargeurs sont priés de faire leurs expéditions en douane de bonne heure, et d'envoyer leurs comptes de la presse avec les reçus. JENKINS & TIGLER.

**BUREAU DE LA PRESSE A COTON DE LA LEVÉE.**

A la requête de plusieurs actionnaires de la presse à coton de la Levée, une assemblée générale d'actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, vendredi 25 courant, à 4 heures 1/2 P. M.
14 fev J. J. PORTALL, Secrétaire.

**WESTERN MARINE & FIRE INSURANCE Co.**
Nouvelle Orléans, 9 février 1848.
Un dividende de cinq piastres par action, sera payé sur demande, aux actionnaires, au bureau de la compagnie, rue de la Commune.
10 fev F. N. WOOD, Président.

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1848, devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'encoignure des rues Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.
Nouvelle Orléans, le 12 février 1848.
JEAN RICHARD.

**SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD.**

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous le nom de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catarrhes chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.
L. PINAC.
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.
N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les bouteilles seront accompagnées d'un imprimé donnant la manière d'en faire usage.
14 fev—6

PERDU en revenant de Lafayette, un portefeuille contenant un billet de la somme de MILLE PIASTRES, tiré par François Darby, à l'ordre de Louis Bodin, payable dans le courant d'avril prochain. Le propriétaire du billet sera reconnaissant envers la personne qui voudra bien le rapporter chez MM. Darby et Tremoulet, sur la Levée. Avis est par le présent donné de ne point le négocier, attendu que le paiement en a été arrêté. 14 fev—3f

*Habitation établie en sucrerie à vendre à l'encan.* PAR N. VICNIE, Encanteur, rue Conti.

UNE habitation sucrerie, située dans la paroisse de St Landry, sur le bayou Tèche, à cinq milles des Opelousas, et à 2 milles de l'embarcadère de Port Carrion. Cette habitation mesure 16 arpents et demi de face au bayou Tèche, sur 40 arpents de profondeur. Les édifices de la sucrerie sont en briques et très grands. La maison de maître est vaste et commode. Il y a 140 arpents plantés en souches.

AUSSI—22 nègres travaillants et 10 petits négrillons. Les nègres seront vendus avec l'habitation ou séparément. Il y a aussi sur les lieux 80,000 briques, animaux, instrumens aratoires, etc., etc.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau de l'encanteur. On pourra donner possession immédiatement. 14 fev—10f

**Dépôt de voitures.** No. 119, rue de la Commune, près de l'entrée privée de l'hôtel St-Charles.

Le soussigné a constamment en main et reçoit des principales manufactures de New-York et Philadelphie des voitures du genre le plus élégant et le plus moderne, à vendre à bon marché pour du comptant, ou des acceptances de la ville.

Les acheteurs peuvent être certains d'être servis à leur satisfaction; mon désir étant de mériter leur patronage. A. E. CRANE.
14 fev—mv lan,c

TOILE DE MENAGE.—Nous recevons dans ce moment-ci notre assortiment de Toiles de printemps, filées à la main, et sur notre commande manufacturées avec du chanvre patenté, et blanchi au serein. Nous apportons un soin tout particulier à cette branche de notre commerce, et de ce jour, nous ne vendrons aucune toile que nous ne pourrons entièrement garantir. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos toiles à draps 4-4 1/4.
14 fev—6 F. & E. REILLY, encoignure Royale et Canal

CUIRS VERNIS—6 caisses marque Nyse—VEAU CIRES, 4 caisses marque Ogueron; ayant droit au drawback, à vendre par MALARD & ARMISTEAD, 14 fev—3 70 rue Gravier

UNE dame demande une situation de couturière dans une famille; elle est très habile à faire toute espèce de couture. S'adresser rue Casacalvo, No. 27, entre les rues de la Paix et Union.
14 fev—3

VINS EN CAISSES—1000 caisses vin rouge St-Julien;
800 caisses vin rouge St Estèphe;
500 do do Pauillac Médoc;
250 do do St-Emilion, à vendre par FERBOS,
14 fev enc. Royale et Dumaine

SARDINES A L'HUILE—En grande, demi et quarts de boîtes, à vendre par FERBOS,
14 fev enc. Royale et Dumaine

FRUITS AU JUS AMPORTIS—En grande et demi bouteilles, à vendre par FERBOS,
14 fev enc. Royale et Dumaine

CEPES A L'HUILE—Champignons et petits pois, en grandes et demi boîtes, à vendre par FERBOS
14 fev enc. Royale et Dumaine

PATE'S truffés, en demi et quarts de boîtes, à vendre par FERBOS,
14 fev enc. Royale et Dumaine

EN débarquement du brick Silencio, 2 caisses chapeaux de paille assortis, marchandise française première qualité, à vendre par D. LANATA.
14 fev 8, rue Jefferson.

CAFE—50 sacs café de la Havane, prime vert de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 fev 31, Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, principes et plantations, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 fev 31, Commune.

MIEL—Blanc de la Havane, en barils de 20 à 33 gallons chaque, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 fev 31, Commune.

SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 fev 31, Commune.

CAFE—[illegible] en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 fev 31, Commune.

[illegible]

**Baume à tous les maux de Sherman;**
*Ce que tout le monde dit doit être vrai.*

M'étant servi par hasard du Baume universel du Dr Sherman, et lui ayant reconnu toutes les qualités qui lui sont attribuées, après en avoir fait usage sur moi ou sur les membres de ma famille, je n'hésite pas à déclarer qu'il possède réellement toutes les vertus qui lui sont attribuées. Dans un cas où cette médecine fut prise sur ma recommandation, les résultats furent tout à fait extraordinaires, le malade fut guéri comme par magie, quoique au tout portât les empreintes d'une maladie de poitrine. Je crois que lorsque cette médecine sera appréciée à sa valeur, elle sera placée parmi les premiers remèdes pour la guérison des maladies de poitrine, dyspepsie et autres maladies causées par des affections de l'estomac ou des poumons.

James Reese, 38, rue du Camp, Nlle-Orléans.

Mobile, 7 décembre 1847.—Je certifie que pendant dix-huit mois j'ai été atteint d'une maladie de poitrine, et je me croyais à la veille de la mort; mais après avoir pris une bouteille du Baume de Sherman, je fus complètement guéri, et je puis maintenant remplir les devoirs de ma profession de batelier.

John Williams.

Il a guéri M. Frédéric Pilster, de Lafayette, qui avait été abandonné des médecins.

Mme Thourner, 104, rue Norfolk, New-York, après avoir souffert de points de côté, a été guérie par le Baume de Sherman.

Le Dr Castle, dentiste bien connu, 281, Broadway; A. M. Beninger, rue Barclay; L. J. Beale, 38, rue Première; Rev. D. E. Reese, Baltimore, peuvent attester les vertus de ce Baume.

Préparé et vendu par A. Sherman, M. D., 106, rue Nassau, N.-Y., et au dépôt de DALLEY, à la Nouvelle-Orléans, ou Dalleys Southern Magical Pain extractor, 151, rue de Chartres. 10 fev—6

**AU PUBLIC.**

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $6 00, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi 15 novembre, VINGT-CINQ pains d'UNE LIVRE chacun, pour une piastre.
BOISGUIGNE & Co,
Boulangerie des E. U. 381 rue Julia

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 17 nov

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui sera réglé au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 20 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poids; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont pas fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 30 pains à la piastre, formant une différence de 20 pour cent en sus de la 1re.

*Tarif de cette semaine:*
1re qualité..........19 onces.
2e do..........15 do.

LEFEVRE & Co.,
BAQUIE BRO.
DESBORDES POINCY,
F. DUCON & Co.,
Vve. H. BOUNY,
MAX BLOCK & Co.

EAU-DE-VIE—40 quarts eau-de-vie de P. Godard, 3 demi do, 5 do Castillon, 3 do Pinet Castillon, 2 do J. Kennedy, 9 do J. J. Dupuy, 10 quarts pipes J. J. Dupuy, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
14 fev 17 et 19, St-Louis.

VIN BLANC—60 1/2 barriques, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
14 fev 17 et 19, St-Louis.

COUVERTES—10 balles couvertes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
14 fev 17 et 19 rue St-Louis

VIN—4000 caisses vin de St-Julien, Chateau Margaux, Latour, Lafitte et Louville, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
14 fev 17 et 19, St-Louis.

CHAMPAGNE.—300 paniers des marques suivantes: Ruinart, père & fils, des deux anges, Cigne, Ancre, Navire, Tour, à vendre par E. ROCHEREAU & Co.
14 fev 17 et 19, St-Louis.

CERISES à l'eau-de-vie—300 caisses, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
14 fev 17 et 19, St-Louis.

ABSYNTHE—125 caisses à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
14 fev 17 et 19, St-Louis.

SUCRE RAFINE—400 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre jaune de la Havane, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

CHANDELLES—150 caisses blanc de baleine assortie, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

CLOUX—600 barillets assortis, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

EPICES—200 sacs de poivre, 100 do piment, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

SALERATUS—100 barriques et 40 barils saleratus en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

DENIMS—65 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

MAQUEREAUX—1,000 barils, 1/2 barils, et quarts de barils, Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

THE—100 caisses thé imperial et poudre à canon, en boites de ferblanc; 75 idem en boites de 13 et 6 livres, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

CAFE DE JAVA—3,100 sacs café de Java, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 fev 68, Magasins.

A VENDRE—Tabac à priser de la régie de France, chez WAPLER Père & Co,
12 fev—6 rue de la Douane, No. 92.

*Aux Distillateurs et Fabricants de Liqueurs.*

ABSINTHE DE SUISSE—Hyssope et Mélisse. Aussi un assortiment d'[illegible] de toutes façons. H. BONNABEL,
12 fev enc. Natchez et Tchapitoulas

**Café et Billard.**

A vendre, situé vis-à-vis le marché Ste-Marie. Ledit café est offert en vente, à des conditions modérées; l'acheteur prendra la suite du bail qui a encore 3 ans à courir.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, Brush Market street No 10. 12fev—3f

ON demande à louer à l'année et pour travailler dans un chantier, à 4 milles de la Nouvelle-Orléans, 30 nègres, pour lesquels on donnera de bons gages.

S'adresser au No 32 (bis), passage de la Bourse.
11 fev—3

CONFITURES—40 caisses confitures de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 fev 95, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre blanc en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 fev 95, Vieille Levée.

CAFE—165 sacs nouvelle récolte, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 fev 95, Vieille Levée.

CIGARES—300,000 Regalias, en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
12 fev 95, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—120 caisses nouvelle récolte, sucre blanc, en débarquement du brick Orléans, à vendre par L. CANTIN,
12 fev 73 1/2, rue Magasins.

SUCRE de la Havane—300 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
12 fev 73 1/2, rue Magasins.

TABAC—80 balles Vuelta de Abajo et Cuba, capes et tripes, en débarquement du brick Orléans, à vendre par L. CANTIN,
12 fev 73 1/2, rue Magasins.

TABAC—300 balles capes et tripes de la Vuelta Abajo et Cuba, à vendre par
12 fev L. CANTIN, 73 1/2, rue Magasins.

CIGARES Principes, 1ère qualité, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
38, Vieille Levée.

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
12 fev 38, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane.—146,000 cigares qualités assorties, en déchargement du brick Orléans, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
12 fev 38 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane.—74,000 cigares, qualités assorties, en débarquement du brick Pierre Soulé, à vendre par J. M. CABALLERO,
12 fev 38, Vieille-Levée.

ALCOOL—36° et 38° preuve, en déchargement du bateau à vapeur George Washington, et à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
Agents pour le laboratoire d'Ohio.
12 fev Encoig. Magasins et Commune.

CHLORORUM de Soda de Labarraque.—Une grande quantité à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
12 fev Encoig. Magasins et Commune.

HUILE de baleine, de colza, de graines et huile d'olive, à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
12 fev Encoig. Magasins et Commune.

CACAO de Guayaquil—10 sacs Caracas, 1re qualité, en débarquement du brick Orleans, et à vendre par B. VALLS,
12 fev 37, Commune

CIGARES—70,000, marque La Sevillana;
75,000, do Vénus;
200,100 différentes marques;
436,450 en débarquement des bricks Orleans et P. Soulé, et à vendre par B. VALLS,
12 fev 37, Commune

TABAC—42 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, en débarquement du brick Orleans, et à vendre par B. VALLS,
12 fev 37, Commune.

RECEMMENT RECU—10 barils miel blanc de la Havane.
6 boucauts graines de lin propre.
10 barils alcool neutre fort.
20 grosses bouteilles noires façon Madère.
7 do do blanches Bordelaises.
10 do do à huile palmachrist.
A vendre par P. CUSACHS,
12 fev enc. Condé et St-Philippe

ZINC en feuilles et clous—12 tonneaux zinc en feuille; 3 do clous en zinc, en débarquement de la barque Tedesco, du Havre, à vendre par H. DE GOES & RIPPLARD,
[illegible]

[illegible]

**CANDIDATS.**

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu MAIRE de la ville de la Nouvelle-Orléans.

☞ Messieurs les Editeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer M. L. P. BUREAU, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité.
20 jan UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer que Mr. CLEMENT RAMOS, (Recorder actuel de la municipalité No. 1) est candidat à la même place pour l'élection d'avril prochain.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille.
Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No Un, à l'élection d'avril prochain. JULES BENIT.

*Vente privée d'une famille d'Esclaves de prix.*

NOUS sommes chargés de vendre pour le compte d'une famille, les esclaves suivants, qu'elle a élevés dans ce pays, lesquels sont parfaits sujets.

Julia, 35 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière; avec son enfant, Louise, de 7 ans.

Adeline, 30 ans, excellente servante de maison, et pour la gouverne des autres domestiques.

Dick, 18 ans, excellent barbier et domestique.

Harry, 14 ans, domestique actif pour la maison.

Hilda, 40 ans, cuisinière parfaite, ayant fait régulièrement la cuisine durant 20 ans; avec ses enfants: 1re, de 6 ans, Martha, de 3 à 4 ans, et Horace de 6 mois.

Pour les conditions et autres informations, s'adresser à notre bureau.
BEARD, CALHOUN & Co.
8 fev—☞

**VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.**

Revista de Inspeccion.

La Compañia tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el martes 22 del corriente, á las 8 1/2 en punto de la mañana, con uniforme de invierno.

De orden del Capitan.
12 febrero M. BORDAS, Sargento primero.

**COMPAÑIA DE CAZADORES DE ORLEANS.**

Segun la orden del coronel comandante del regimiento de infanteria, de la Legion de la Luisiana, la Compañia se reunirá en asamblea general, el lunes proximo, 14 del corriente, á las seis y media de la tarde, en la sala de armas, calle San Felipe, entre Condé y Levee, para proceder á la eleccion de un capitan, dos tenientes y un subteniente.

Se recomienda la mayor puntualidad á los miembros honorarios y activos.
LEON QUEYROUZE,
10 feb—4 Teniente Com. int.

KIRSCH,—8 barils kirsch, en déchargement du navire Tedesco, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co,
4fev Encoig. Royale et Orleans.

**J. E. LOBRE,**

84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

A REÇU une très grande quantité de PASSEMENTERIE et de BOUTONS de toute couleur, pour garnitures de robes, ainsi qu'un assortiment complet de belles franges noires.

AUSSI: Une grande variété d'articles pour bals et soirées, tels que gants, éventails, fleurs, rubans, portes bouquets, cornets, épingles et peignes de fantaisie, &c., &c. 3 fev

**HORTICULTURE FRANÇAISE.**

M. LANTILLON a l'honneur de prévenir MM. les amateurs d'horticulture et le public, qu'il arrive de France par le navire Narragansett, avec une belle collection de plantes de fleurs très variées; tant de serre que de pleine terre, composée de Camelias, Pawlonia, Imperiales, Daphné, Azalea, Rhododendron, Peonia, Arborea et un grand assortiment de rosiers greffés, remontant et autres. Il a aussi un beau choix d'arbres fruitiers de toute espèce, ainsi que des oignons, bulbes et graines potagères. Le tout est frais et parfaitement conservé.

S'adresser, au No. 21, rue St-Pierre, en face la place d'armes. 5 fev—10f

**GRAINES FRAICHES DE FLEURS ET DE JARDINAGE,** d'importation directe, garanties de première qualité et récolte de 1847, à vendre par Wm. Dinn, à son établissement d'horticulture, rue Commune, No. 11, encoignure Tchapitoulas.

La collection comprend une grande variété de graines potagères et de fleurs, racines de fleurs bulbeuses, tubéreuses, rosiers, dahlias doubles, plus de cent espèces différentes, arbres à fruits, et d'ornement, fraisiers, groseilliers, asperges.

Aussi, graine de grosse blanche, herbe de verger, trèfle, blé, avoine, riz, mil, betteraves à sucre, bois d'arc, etc.

Les marchands commissionnaires et les détaillants de la campagne, pourront faire un approvisionnement de graines, enveloppées proprement, prêts pour la vente de détail, en boites contenant de 100 à 1000 paquets, ou par livres ou boisseaux. Les planteurs trouveront des boites assorties à $3, 5, 10 et 20 piastres chaque.

Les marchands jardiniers seront approvisionnés à meilleur marché que nul autre endroit de la ville.

Ces graines sont importées directement des premiers établissements d'horticulture du Nord, de la France, de la Hollande, d'Angleterre et d'Ecosse, et sont garanties véritables.

AUSSI—Outils de jardinages, livres sur le jardinage, etc. conditions raisonnables.
28 fev WM. DINN, 11 rue de la Commune

## CHLOROFORME.

LES nombreux succès obtenus par le Chloroforme, préparé par le soussigné, lui permettent d'en garantir les effets pour détruire complètement la sensibilité. Les personnes qui voudront l'employer en trouveront à sa Pharmacie. L. PINAC.
10 fev encoignure Orleans et Dauphine

## CHLOROFORME.

LES soussignés font tous les jours usage de cette préparation précieuse pour éviter la souffrance dans les opérations douloureuses.

S. P. SMITH & BROCKLEBANK, Chirurgiens Dentistes.
Encoignure nord de la Place Lafayette et rue St-Charles.
9 fev

**AVIS.**
**CONSEIL GENERAL.**
Nouvelle-Orléans, 10 février 1848.

AVIS est par le présent donné que le Conseil Général procédera à la prochaine séance à L'ELECTION d'un ASSESSEUR de taxes d'Etat pour la MUNICIPALITE No. UN, en remplacement de M. Frédéric Prevost, démissionnaire. Les listes de candidature seront reçues par le secrétaire jusqu'à ladite séance.
F. CHS. CUVELLIER,
10 fev Secrétaire.

**GLACE DE FRESH POND.**

PROVENANT des chargements des navires Louisa, Kate, How, James Perkins, Catania, Mansoon; barques Turbo, Azof, Stamboul, Eureka, Flora, et brick Alvarado, à être emmagasinée et à arriver. Cette glace sera vendue par grande ou petite quantité, à la convenance des habitants de la ville et de la campagne, ainsi que pour les bateaux, et le commerce de la campagne. Des glacières situées rue du Commerce, No 9; rue de Chartres, No 74; encoignure Poydras et St. Charles; encoignure Robin et Religieuses; et au-dessous du dépôt du rail road Pontchartrain.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin, et des crédits seront ouverts contre des acceptations valables en ville.
A. W. BOSWORTH, agent,
24 jan—6mm. No 9, rue du Commerce.

**Bouilloires et Machines à basse pression.**

LE soussigné a à vendre une bouilloire à basse pression, construite en mars dernier, au Novelty Work New-York, et la dite bouilloire a 32 pieds de long sur 6 pieds 6 pouces de diamètre avec double fourneaux, trois pistons dans chaque fourneaux.

AUSSI—Deux machines de la force de 30 chevaux chacune, 17 pouces de diamètre sur 5 pieds de jeux. Elles seront vendues ensemble ou séparément par MORTIMER TURNER,
122 rue des Magasins

AUSSI—2 petites machines à haute pression et de la force de 5 chevaux. 20 jan—1m

**GRAINES DE JARDINAGE et Arbres fruitiers.**

Reçu par le navire Narragansett un grand assortiment d'arbres à fruits, consistant en pommiers, pêchers, 9 variétés; pruniers, 7 variétés; abricotiers, 4 variétés; cerisiers Montmorency et anglais; figuiers blancs très grosse espèce; noisettes grosses espèces; amandiers; vignes chasselas de Fontainebleau et muscat blanc; groseilliers, 4 variétés. Tous ces arbres sont de premier choix et sont dans un parfait état; également un grand assortiment de graines potagères, oignons et graines de fleurs, un bel assortiment de plantes de serre et d'agrément; 2,000 pattes d'asperges de Hollande, de deux ans première choix, le tout à des prix très modérés, à vendre par J. MENARD,
Rue Vieille Levée, No 181, entre Quartier et 29 jan—1m Hôpital.

**HOTEL D'ORLEANS.**

ON demande une bonne repasseuse et une bonne laveuse sachant parler le français.

Mme Anne George prévient le public en général qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché: elle en a depuis $25 jusqu'à $50 par mois, y compris logement et nourriture; elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 cts. jusqu'à $3 par jour. 22 jan—1m

ON demande à acheter des propriétés bien situées. S'adresser à TH. BAILLY BLANCHARD & Co.,
22 jan—1m 98, rue de la Douane

6 FUTS absinthe de Yersin et Lecoultre à vendre par LEOPOLD JEANNET,
11 fev—15 92, rue St-Louis.

CAFE de la Havane—75 sacs café vert en déchargement du brick Orleans, à vendre par W. H. [illegible],
11 fev 31, Gravier.

OSNABURG—20 balles Prattville Osnaburgs, à vendre par DE FOUCHET & Co,
11 fev 22, rue de la Douane.

INDIENNES—100 caisses [illegible] variées, en magasin et à vendre par [illegible] & Co,
11 fev [illegible] de la Douane.

EN débarquement du brick [illegible], capitaine [illegible] [illegible]
D. LANATA.
11 fev 11 rue Jefferson

EN débarquement des navires Tedesco et Brunswick, du Havre:
[illegible] caisses [illegible] tête de maure:
3 do vermicelles et macaronis de Lyon.
A vendre par QUERAN, QUEYROUZE & Co,
11 & 13, St-Louis.

[illegible]

## AMUSEMENTS.

**THEATRE D'ORLEANS.**

[illegible]

Première représentation par les DANSEUSES Viennoises.

1o. PAS DES [illegible],
Par quarante-deux danseuses Viennoises.

2o. PAS HONGROIS,
Par vingt-quatre danseuses Viennoises.

3o. PAS ORIENTAL,
Par quarante huit danseuses Viennoises.

La 2e représentation de
CE QUE FEMME VEUT,
Vaudeville en 2 actes.
LE CAPORAL ET LA PAYSE,
Vaudeville en un acte

On commencera à 6 heures 1/2.

☞ **DERNIER JOUR**
SPLENDIDE EXHIBITION.
*A la Salle de Bal de la Bourse St-Louis.*
FUNERAILLES DE L'EMPEREUR
## NAPOLEON.

CE GRAND DIO-PANORAMA, mouvant, fait en France, représente le sublime spectacle d'un peuple réuni pour recevoir les cendres du grand Napoléon, rapportées en France la [illegible]. La procession civile et militaire—la magnifique char funèbre traîné par seize chevaux—le cheval de bataille favori de l'Empereur—et finalement le dépôt du corps dans la tombe, à l'Hôtel des Invalides, à Paris—tout fidèlement représentés—la marche des hommes et des chevaux est parfaitement produite, qu'on croit les voir en réalité.

Cette exhibition devant être transférée à la seconde Municipalité, les Dames et Messieurs résidant dans la Première Municipalité sont avertis que ce jour est le seul où l'exhibition aura lieu à la salle St-Louis.

On admettra le public à onze heures et demie le jour, et à sept heures le soir.
Prix d'entrée—50 cents.
14 fev

**SALLE ST-LOUIS.**

**Bal militaire, le 22 février**

UNE souscription est ouverte pour donner un Bal Militaire dans la salle ci-dessus le 22 février, jour anniversaire de la naissance du général George Washington. S'adresser au bureau de la Salle de Bal. 10 février 4

**SALLE ST-LOUIS.**
**BALS MASQUES DE SOCIETE.**

LES cinq derniers bals de cette saison auront lieu comme suit:
Le 4me, Vendredi 11 février.
Le 5me, Vendredi 18 février.
Le 6me, Vendredi 25 février.
Le 7me, Vendredi 3 mars.
Le 8me, [illegible] 7 mars.

Les bals sont sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Armand Pitot, | Geo. Y. Bright, |
| Alex. Levy, | P. E. Gasquet, |
| [illegible] | W. F. Wagner, |
| Alex. Young, | Vet. White, |
| T. Lhomandie, | Chas. Crume, |
| Jean E. Caldwell, | C. W. Duffou, |
| G. Schmidt, | T. Ilua, |
| C. J. Magher, | J. B. Leefe, |
| Alex. Bonneval, | B. S. Bauzan, |
| | F. X. Barbot, |

* Comité d'admission et d'invitations.
9 fev—20

**SALLE ST-LOUIS.**
**BAL ET SOUPER DES PERES DE FAMILLES.**

UNE liste de souscription est ouverte au bureau de la susdite Salle pour un magnifique BAL et SOUPER qui sera donné le lundi, 6 mars, par les pères de familles.
S'adresser à [illegible] Lecture de la Salle St Louis.
13 jan

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre, à dater du 1er [illegible] EDWD. DIBBY, No. 26 rue de Conti
22 déc—☞

CHANGE SUR BORDEAUX—A vendre par [illegible] 9, Jefferson.

Département des Travaux Hydrauliques.

**BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**
31 janvier 1848.

L'ELECTION annuelle de six Directeurs qui doivent servir pendant l'année courante, aura lieu au banque de la [illegible], rue [illegible], le lundi, 6 mars prochain, entre [illegible] M. et 2 P. M.
31 jan—2m [illegible]

**BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.**
2 février 1848.

UN dividende de 3 pour cent sur le capital de cette Banque a été déclaré et sera payé aux actionnaires à dater du 10 courant.
Par ordre de la direction.
3 fev RICHARD RELF, Caissier

**COMPAGNIE DU GAZ.**
Nouvelle-Orléans, 2 février 1848.
A DATER du 9 février, le prix du gaz sera réduit à $7 1/2 cents par cent pieds cubes.
2 fev—3 F. N. WOOD, Président.

**CAFE ET SALON D'HUITRES.**
Vis-à-vis le Théâtre Français,
Tenu par S. TRAPANI.

LE Sr TRAPANI invite les amateurs de bonnes huîtres fraîches et de bonnes liqueurs à venir [illegible]
13 jan—1m

**SOCIETE.**

LES soussignés ont formé une société sous le nom [illegible] pour la manufacture des [illegible] rues Poydras et Hevia [illegible]
31 jan—1m

**LE DOCTEUR ROBANET,**

De la faculté de Paris, [illegible] [illegible] Rue Bourbon, 88, entre Conti et [illegible] Consultations à deux heures [illegible]

*Références.*

Mr. Roger, consul de France, [illegible] Bulier, Bouguet, Joubert, Lallouette, [illegible] et Widenhausen, chirurgien [illegible] la Charité dont Mr. Roubanet [illegible]
31 jan—6d

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux:
34 barils vin blanc Haut Sauterne.
En magasin
30 barriques vin rouge Médoc supérieur qualité.
30 quarts pipes [illegible] eau-de-vie de cognac.
100 caisses fruits à l'eau-de-vie.
100 caisses cerises à l'eau-de-vie.
Par P. POUGET, fils,
9 fev 18, rue Conti, entre [illegible] et Levée.

CIGARES—100,000 cigares [illegible] pour le marché mexicain, d'importation directe de la Havane, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS,
9 fev 31, rue Gravier.

PATE et gelée de goyaves—En petites boîtes, à vendre par W. H. SIMMONS,
9 fev 31, rue Gravier

JAMBONS—Jambons [illegible], à vendre par W. H. SIMMONS,
9 fev 31, rue Gravier

VIN DU RHIN—1re qualité;
10 caisses Niedersteiner 1 do do supérieur.
10 do marasquin; 6 do de Cologne.
2 do Geisenheimer 20 barils vinaigre.
2 do eau de Cologne, à vendre par WYLIE & [illegible]
20 jan

EAU-DE-VIE—40 demi-pipes et 10 quartes do eau-de-vie [illegible], à vendre par ABEL MOLAIRE,
31 jan—6f [illegible] St Louis.

AMANDES douces—30 caisses amandes [illegible] sans coques en déchargement [illegible] L. CANTIN,
31 janv 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC—[illegible] balles capes et tripes de Vuelta Abajo et Cuba, en déchargement du [illegible] de la Havane, et à vendre par L. CANTIN,
31 janv 73 1/2 rue des Magasins.

CAFE de la Havane—[illegible] en déchargement du brick [illegible], à vendre par L. CANTIN,
31 janv 73 1/2, rue des Magasins.

VITRES [illegible] de la manufacture [illegible] en déchargement de la barque Tedesco, à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
3 fev Encoig. Magasins et Commune.

GRANDES VITRES à bas prix.—1,500 caisses en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
3 fev Encoignure Magasins et Commune.

HUILE D'OLIVE—100 paniers d'huile d'olive en déchargement de la barque Lion, de Bordeaux, et à vendre par NATHAN JARVIS & CO.,
3 fev Encoignure Magasins et Commune.

FORMAN & KENNEDY, [illegible] commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

F. T. BOURNOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti No. 31. [illegible]
17 [illegible]

FROMAGES de toute grandeur [illegible] grand assortiment [illegible] [illegible] par [illegible]
7 fev [illegible]

AMANDES—[illegible] en débarquement du navire [illegible] de New-York, à vendre par B. VALLS,
7 fev 37, Commune

TABAC à chiquer de Ellenville, [illegible] balles en débarquement du navire [illegible] de New-York, à vendre par B. VALLS,
7 fev 37, Commune

CHAPEAUX DE SOIE—Les soussignés viennent de recevoir [illegible] caisses chapeaux de soie de la dernière mode de Paris, qu'ils offrent à vendre à bas prix [illegible] H. DE GOES & RIPPLARD.

[illegible]